

**16 Provinces**

**Ogooué-Ivindo/Makokou/Séminaire de restitution des cadres du PDG  
Consolider les valeurs fondamentales et cap sur  
de nouvelles perspectives**

**C.O.**  
Makokou/Gabon

*Les thèmes développés au cours de cette rencontre visent la formation des militants du parti au pouvoir.*

**APRÈS** le séminaire organisé par le Secrétariat exécutif du Parti démocratique gabonais (PDG), le 3 décembre 2016, à Libreville, les responsables de cette formation politique pour la province de l'Ogooué-Ivindo ont procédé, samedi dernier, à la restitution de ces travaux organisés dans la capitale. Les assises de Makokou se sont déroulées dans la salle polyvalente, sous la présidence du membre du Bureau politique, Rigobert Ikambouayat Ndéka. A l'ouverture, le Secrétaire provincial, Faustin Mbounda a rappelé que cette rencontre se tenait au lendemain de la Présidence du 27 août 2016, qui a reconduit leur Distingué Camarade au poste de président de la République. D'où l'intérêt de ce séminaire consacré, selon M. Mbounda, aux nouvelles perspectives du PDG face aux défis post-électorales. Il s'agit de s'interroger sur la revitalisation et la régénération du parti dans



Photo : Chris OYAME

Les cadres du parti, lors de l'exécution de l'hymne du PDG.



Photo : Chris OYAME

Les militants écoutant les différentes communications.

Ogooué-Ivindo, à travers ses départements (l'Ivindo, la Zadié, la Lopé et la Mvoug). «Le défi principal de cette action est d'accompagner le Distingué camarade président du parti dans sa longue marche vers le développement du Gabon, formalisée par son programme de société, "L'Egalité des chances"», a-t-il conclu. Après l'installation du bureau des travaux par M. Ikambouayat Ndéka, les cadres du parti présents ont suivi trois communications sur les thèmes "Face aux défis post-électorales, de nouvelles perspectives pour le PDG", exposé par Léonard Nguema Meno; "Rôle et limites d'une mission d'observation électorale: cas de l'élection présidentielle 2016 au Gabon", présenté par Steeve Nzégho Diéko



Photo : Chris OYAME

Les Pédégistes chantant l'hymne de leur parti.

et "Les Droits et devoirs du militant du PDG", animé par Prisca Amaheba Koho. Dans sa communication, Léonard Nguema Meno a indiqué que dans l'Ogooué Ivindo, le PDG fait face à un certain nombre de défis dont un climat d'in-

toxication entre militants, l'ingérence dans l'attribution des structures de gestion du parti ainsi qu'un affrontement permanent entre camarades, aboutissant à une perte de confiance entre la base et les dirigeants du parti.

C'est pourquoi, il suggère, au titre des perspectives, une remobilisation des camarades et une réflexion, au niveau des structures de base, pour une stratégie visant à préparer le prochain congrès sur la thématique de la Régéné-

ration et la Revitalisation du parti. Pour sa part, Steeve Nzégho Diéko a rappelé les dispositions réglementaires qui fondent le droit des élections dans notre pays. Puis, il a situé les contours des règles qui encadrent l'action des observateurs internationaux en matière d'élections politiques dans les Etats souverains, comme le Gabon. Il a conclu en relevant une manifeste contradiction dans la tendance qu'ont certaines missions d'observation, à faire prévaloir leurs ambitions inavouées, plutôt qu'à se conformer aux cadres légal et réglementaire qui définissent leur mandat clairement délimité. Quant à Prisca Amaheba Koho, elle a rappelé que le militant doit respecter les statuts et règlement du parti. Il s'agit des textes régulateurs du parti qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent entraîner, selon elle, des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion. Elle a mis un accent particulier sur le payement régulier des cotisations mensuelles des sympathisants du parti. Au terme de ces exposés, les militants ont mis en relief plusieurs problématiques qui ont été suivies d'un certain nombre de recommandations.

**Ngounié/Mouila/Décès d'un ancien maire**

**Daniel Fernand Baboussa Mabika en sa dernière demeure**

**FN**  
Mouila/Gabon

*Enseignant de formation, homme politique et ancien maire pendant le parti unique, celui que de nombreux Molvillois appelaient "le Sage" et "Doyen" s'est éteint à plus de 80 ans. Il a reçu des hommages mérités de l'administration locale, avant son inhumation.*

**DANIEL** Baboussa Mabika, ancien maire de Mouila, est mort 29 novembre 2016. Sa dépouille a reçu, mercredi dernier, à la mairie de Mouila, des hommages mérités. C'était devant les autorités administratives locales, parmi lesquelles le gouverneur de la Ngounié, Benjamin Nzigou, l'édile de Mouila, Pierre Claver Maganga Moussavou, les directeurs et chefs des services provinciaux, les officiers et les chefs d'unités de forces de sécurité et de défense, des parents, amis et connaissances, venus nombreux pour lui manifester leur attachement.



Photo : Félicien Ndongo

La dépouille exposée à l'hôtel de Ville de Mouila, pour les hommages de l'administration ...



Photo : Félicien Ndongo

... en présence des proches du défunt.

Il est 15 heures. Le maire de la commune de Mouila, debout écharpe autour de la taille, attend la dépouille à la porte d'entrée de l'hôtel de Ville. Le cercueil est ensuite soulevé par ses adjoints, pour une exposition au grand hall de l'institution, où de nombreux amis et connaissances, vêtus de la tenue sombre de deuil, fondent en larmes à la vue de la bière. Prenant la parole à cette occasion, le maire Pierre Claver Maganga Moussavou se fera fort de relever les qualités de l'homme en



Photo : Félicien Ndongo

L'ancien maire de Mouila, Daniel Baboussa Mabika, s'en est allé.

tant qu'enseignant, ayant marqué l'histoire de Mouila, ainsi qu'une vie politique bien remplie, après avoir occupé des postes électifs et formé de nombreux jeunes, aujourd'hui cadres dans l'administration gabonaise. « Nous vous rendons un vibrant hommage, honorable député, vous qui avez représenté dignement Mouila à l'Assemblée nationale, sans oublier que vous avez présidé, sept ans durant, aux destinées de notre ville. Votre vie a été un sacerdoce, en votre qualité d'en-

seignant dans les coins le plus reculés de notre pays», a dit M. Maganga Moussavou. Et Albert Djembi, représentant la famille, de remercier : « J'en suis fort persuadé que là où il se trouve désormais, notre patriarche, feu Daniel Fernand Baboussa apprécie, à juste titre, l'impact de cet hommage solennel rendu en son honneur, pour son exemplarité en tant que serviteur de l'Etat (...). Brusquement, ton cœur a cessé de battre, tes yeux se sont refermés à jamais et tu t'en es allé dans l'au-delà, après une bien longue et paisible existence. Oui ! Yaya, tonton, papa, papi, peu importe le titre. Te voilà entré désormais dans le repos éternel. Tu es pour nous un géant qui, bien qu'ayant vécu de manière discrète, a été efficace, forçant l'admiration de tous. » Après les différents hommages, "le sage" a été conduit à sa dernière demeure, au cimetière familial, le jeudi 8 décembre 2016.